

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	13 (1955)
Heft:	4
Artikel:	L'évolution probable de l'emploi
Autor:	Jaccard, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-134550

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documents

L'évolution probable de l'emploi

par PIERRE JACCARD

professeur de sociologie à l'Université de Lausanne

Des enquêtes entreprises dans divers pays, au cours de ces dernières années, ont montré que le développement du machinisme et la rationalisation croissante du travail suscitent toujours de graves inquiétudes dans le monde ouvrier. Si l'on admet volontiers que le progrès technique crée, à long terme, de nouveaux emplois dans le secteur tertiaire, on n'en redoute pas moins le chômage immédiat qu'entraîne tout perfectionnement des méthodes de production dans l'industrie. Récemment, à la Conférence internationale du travail, à Genève, un débat fort animé a opposé, sur ce point, le délégué des travailleurs et le délégué des employeurs de l'Inde : le premier s'alarmait non sans raison du fait que, dans son pays, en trois ans, le nombre des ouvriers avait baissé de 3 à 2,9 millions alors que les entreprises qui employaient ceux-ci se trouvaient en plein essor. Cette situation est d'autant plus inquiétante que, pour des raisons d'un autre ordre, en Inde, le nombre des personnes en quête d'emploi s'accroît chaque année de 1,8 million¹.

Aux Etats-Unis, depuis un an, le développement aussi rapide qu'imprévu de ce qu'on nomme là-bas l'automation a soulevé une nouvelle vague de crainte, particulièrement dans les rangs des travailleurs de l'industrie automobile. Pour y faire face, la Compagnie Ford, puis la General Motors Corporation et, tout dernièrement encore, la Chrysler Company ont adopté un nouvel « Employment security Plan » dont nos journaux ont parlé sous l'appellation imprécise de « salaire annuel garanti » et qui se caractérise surtout par la constitution, dans le cadre de l'entreprise, de caisses privées d'assurance chômage, d'un type tout nouveau, dites « Hours banks », alimentées par des retenues sur les salaires et par des versements des employeurs².

En Europe, enfin, une certaine inquiétude subsiste sur l'avenir de l'emploi, bien que la « menace électronique » soit encore inconnue et que la prospérité

¹ XXXVII^e session de la C. I. T., Genève, 7 et 14 juin 1954 (*Comptes rendus provisoires*, nos 6 et 14, pp. 25-28 et 165-167).

² Sur l'aimable demande du rédacteur, nous préciserons ce qui suit au sujet des nouveaux « Plans de sécurité de l'emploi » de l'industrie automobile aux Etats-Unis. L'originalité du système apparaît surtout dans le fait que les dettes contractées par les chômeurs auprès des nouvelles *Hours banks* seront payables non pas en dollars, mais en heures supplémentaires de travail à exécuter dans l'entreprise dès le moment où l'activité générale aura repris. Par exemple, à la General Motors, tout employé ayant au moins un an de service pourra, s'il est atteint par le chômage, compléter les minces subsides que l'Etat américain accorde aux sans-travail par des prélèvements sur son compte personnel à la « banque d'heures » de son entreprise. Ces prélèvements lui donneront en dollars l'équivalent de sa paie habituelle,

d'après-guerre maintienne, dans la plupart des pays, un haut degré d'occupation. Récemment, un journal français publiait les lignes suivantes, qui furent reproduites dans la presse suisse : « Les sciences sociales, demandait l'auteur, sont-elles encore dans une telle enfance qu'elles ne permettent pas de prévoir l'avenir du marché du travail et d'orienter les travailleurs en conséquence ? »

* * *

Telle qu'elle est posée, cette question ne doit pas nous embarrasser. Depuis une vingtaine d'années, les travaux d'Allan G. B. Fisher, de Colin Clark et de nombreux spécialistes permettent de prévoir, assez sûrement, quelle sera l'évolution à long terme des trois secteurs de l'emploi : agriculture, industrie et services. Quant à « orienter les travailleurs en conséquence », d'un lieu à l'autre ou d'une profession à une autre, c'est une entreprise malaisée et qui relève davantage de l'art politique que de la science sociale. Il faut espérer qu'on y parviendra sans recours à la contrainte ; alors se trouverait infirmée la décevante remarque d'Adam Smith : « Malgré tout ce qu'on a dit de la légèreté et de l'inconstance de la nature humaine, il paraît évidemment à l'expérience que rien n'est plus difficile à déplacer que l'homme » (*Wealth*, I, 8).

Revenant aux sciences sociales, nous voudrions signaler, à ceux qui douteraient des progrès qu'elles font actuellement, l'importance et la valeur des enquêtes entreprises, sous les auspices des Nations Unies, par des équipes de chercheurs de différents pays, spécialement dans le domaine de la prévision économique et sociale. Coup sur coup, depuis 1953, trois énormes rapports ont paru à Genève sur la situation économique de l'Europe. Le premier, rédigé en anglais par le professeur Ingvar Svennilson, de Stockholm, analyse les facteurs qui ont entraîné à la fois « la croissance et la stagnation de l'économie européenne » au cours des années 1880-1950, et spécialement 1913-1938. Le deuxième est une volumineuse *Etude sur la situation économique de l'Europe depuis la guerre*. Quant au troisième, daté de février 1955, il complète les précédents en s'attachant spécialement à l'année 1954¹.

mais sur la base seulement de dix heures de travail par semaine (la base s'élèvera à vingt-quatre heures dès le moment où les subsides d'Etat seront épuisés). Ce régime pourra être prolongé jusqu'à cinquante-neuf semaines (maximum pour les employés ayant quinze ans ou plus de service). Bien entendu, dans de tels cas, le compte personnel de l'employé auprès de la « banque des heures » sera déficitaire, mais les attributions continueront à crédit, sans qu'un intérêt soit prévu. Quant au remboursement, il se fera comme on l'a vu, uniquement en heures de travail au moment où la prospérité reviendra. Cette confiance en l'avenir n'est pas le trait le moins caractéristique de ce régime nouveau d'assurance chômage, où l'entreprise privée assume des risques que seul l'Etat nous paraissait jusqu'ici capable de prendre.

¹ Ces rapports, contenant respectivement 342, 431 et 343 pages in-4° de texte et de tableaux statistiques, donnent les résultats d'enquêtes financées soit par la Fondation Rockefeller soit par le Département des affaires économiques de l'ONU. La Commission économique pour l'Europe, qui édite ces rapports, publie aussi, dans son *Bulletin*, des relevés utiles sur les variations de l'emploi dans les trois secteurs agriculture-industrie-services (Voir, par exemple : vol. VII, no 1, pp. 15-20, Genève, mai 1955).

Il faut consulter aussi, sur ce sujet, les rapports de l'Organisation européenne de coopération économique, publiés à Paris. Le sixième, paru en mars 1955 sous le titre *De la reconstruction à l'expansion*, contient des pages intéressantes sur « l'évolution à long terme de l'emploi » et « l'amélioration de la productivité » (t. I, pp. 63-77 et 187-206).

Le deuxième de ces rapports est celui qui répond le plus directement à nos préoccupations. Le sous-titre donne bien l'idée du contenu : *Etat des problèmes et nouvel examen des perspectives*. La plus grande partie de cet ouvrage est consacrée à l'examen des effets de la guerre sur la population et sur les capacités de production de l'Europe, en même temps qu'à l'étude des méthodes employées et des résultats obtenus dans les efforts de restauration économique. Les chapitres 8 sur la main-d'œuvre et 9 sur l'agriculture nous intéressent particulièrement. Après avoir analysé l'évolution actuelle de l'emploi dans chacun des trois secteurs de l'activité professionnelle, les auteurs font des pronostics aussi prudents que judicieux sur les possibilités de production et les besoins de main-d'œuvre au cours des dix prochaines années. Les conclusions qui ressortent de cette étude ne sont pas des plus encourageantes. Il semble que l'écart entre le haut développement économique du nord de l'Europe et la stagnation dont souffrent les pays méditerranéens ne fera que s'accentuer. L'équilibre pourrait être rétabli par des transferts massifs de capitaux et de travailleurs de pays à pays et de secteur à secteur ; mais des obstacles de tout ordre rendront probablement de tels échanges difficiles, sinon impossibles. Les pays industrialisés, où l'accroissement de population est faible, devront suppléer à la pénurie de main-d'œuvre en améliorant encore la productivité de leur agriculture et de leur industrie. Cette productivité reste en effet très inférieure à celle des Etats-Unis. Quant aux pays surpeuplés du sud et de l'est de l'Europe, ils n'échapperont à la pauvreté qu'en développant fortement l'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire, tout en accroissant autant que possible la production de denrées alimentaires.

Une des contributions les plus intéressantes de cette étude est d'avoir attiré l'attention sur le chômage « dissimulé » que représente, dans un grand nombre de pays, à l'heure actuelle, les excédents de population agricole. On désigne par cette expression tous les cultivateurs dont on pourrait se passer à la ferme sans que la production en fût diminuée. Dans les années 1930-1939 déjà, en Europe, ces derniers dépassaient largement en nombre les six millions de chômeurs reconnus dans l'industrie. Parce qu'ils trouvaient le moyen de se nourrir et de se loger dans les campagnes, personne ne se souciait d'eux et nul, si ce n'est Allan Fisher, ne se rendait compte alors qu'ils constituaient une masse de travailleurs superflus ou, comme on dit aujourd'hui, une énorme « force de travail » improductive¹. Depuis vingt ans, un grand nombre ont pu trouver emploi dans l'industrie : à elles seules, les constructions mécaniques ont absorbé, en Europe, de 1930 à nos jours, plus de quatre millions de travailleurs nouveaux. En Grande-Bretagne, au Danemark, en Suède et en Suisse, les excédents de population agricole ont été plus ou moins résorbés ; mais ailleurs, en Europe, ils paralysent tout le développement économique. C'est ainsi qu'aux Pays-Bas, on évalue officiellement à 200.000 le nombre de cultivateurs qui restent à la terre en sous-emploi, sans pouvoir passer, comme il le faudrait, dans les deux autres secteurs de l'activité. La situation est plus grave

¹ En France, Alfred Sauvy a fait, après la guerre, la même observation : « Essai sur un peuplement rationnel de l'Europe », dans le recueil *Problèmes de population*, Strasbourg 1951, p. 165. *Théorie générale de la population*, vol. II, p. 195, Paris 1954.

en Italie du Sud où 50.000 personnes, chaque année, sont obligées de quitter une terre ingrate pour tenter de vivre dans les cités du centre et du nord ; l'industrie ne pouvant les employer tous, il en résulte un chômage permanent et même croissant dans les régions urbaines. L'Espagne, le Portugal, la Grèce et, plus encore, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie souffrent du même mal.

La *Revue internationale du travail*, qui publie aussi, périodiquement, des relevés sur « le chômage dans le monde », a repris, en août 1954, l'analyse du sous-emploi dans l'agriculture ; elle a donné des chiffres impressionnantes sur les surplus de travailleurs du secteur primaire : 2 millions en Egypte, 16 millions en Inde, etc. Des sondages récents, en Chine, ont montré que le 60 % de la population agricole pourrait être attaché à d'autres activités, sans que les récoltes diminuent, pour peu que les méthodes de culture fussent modernisées et rationalisées. A un état de famine endémique pourrait succéder une vraie prospérité : la nouvelle République chinoise veut faire de cet espoir une réalité. Les économistes de langue anglaise ne doutent pas qu'un tel progrès soit possible dans tous les pays dits « sous-développés » : ils discutent seulement entre eux des voies et moyens à choisir pour atteindre ce but¹.

Une autre forme de chômage « dissimulé », à vrai dire moins importante, mais quelquefois significative, apparaît dans certains pays, tels que la Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède, la Belgique et la France : c'est l'excédent de travailleurs tertiaires dans le commerce et l'administration. Dans ses premiers livres, A. G. B. Fisher avait noté que « le gaspillage en hommes et en capitaux était possible dans la production tertiaire tout aussi bien qu'ailleurs ». En 1951, un sociologue américain, C. Wright Mills, professeur à l'Université Columbia, a publié un livre intitulé *White Collar*, dans lequel il jetait en quelque sorte un cri d'alarme devant l'accroissement rapide, aux Etats-Unis, du nombre des travailleurs aux « cols blancs »². Nous ne parlerons pas de cet ouvrage ici parce qu'il ne concerne que les Etats-Unis, où le danger d'un excédent de tertiaires nous paraît minime ; nous préférons examiner la question telle qu'elle se pose en France, plus près de nous. Qu'il y ait eu « crise du tertiaire » chez nos voisins, après la guerre, cela ne fait pas de doute : Jean Fourastié l'a dit maintes fois et Alfred Sauvy a même estimé à 800.000 le nombre des commerçants et des employés superflus de son pays³. Il faut s'entendre toutefois sur le caractère de cette crise. En réalité, la proportion de travailleurs tertiaires en France n'est pas élevée (32 %). On manque d'ingénieurs, de médecins, d'infirmières et d'instituteurs dans tout le pays : c'est seulement la répartition des tertiaires qui laisse à désirer.

¹ Voir la controverse qui s'est développée récemment dans les pages du *Quarterly Journal of Economics* entre le professeur américain Richard H. Holton et Allan G. B. Fisher au sujet de l'importance qu'il faut donner au développement du secteur tertiaire dans des pays tels que Porto-Rico : août 1953, p. 346, et février 1954, p. 151.

² *White Collar, the American Middle Classes*, 378 p., Oxford University Press, New York. Sur ce sujet, voir l'article d'André Siegfried : « L'âge du secrétariat », *Revue de Paris*, octobre 1953, p. 3.

³ *Le Grand Espoir du XX^e siècle*, 1949, p. 89 et ss. « Introduction » d'A. Sauvy aux *Vues...* de Jean Bénard, citées plus loin, 1953, p. 29. — Voir aussi l'*Etude sur la situation économique de l'Europe depuis la guerre*, Nations Unies, 1953, p. 180.

Il y a longtemps d'ailleurs qu'on se plaint, outre-Jura, du nombre excessif des détaillants dans le commerce. En 1896, il y en avait un pour 10 ouvriers et agriculteurs, puis, en 1908, un pour 8 et, en 1951, un pour 4. De 1890 à 1938, le nombre de leurs boutiques s'est élevé de 280.000 à 490.000, alors que le volume de la consommation n'augmentait qu'assez peu. Pendant la guerre, il fut interdit d'ouvrir de nouveaux magasins, mais les intermédiaires n'en pullulèrent pas moins. Lorsque l'interdiction fut rapportée, en 1946, près de 300.000 entreprises nouvelles furent enregistrées, dont la moitié seulement ont survécu à cette période de véritable anarchie. Mais ce temps est passé où, à Paris, comme le disait un auteur américain, « de petits merciers tentaient de vivre sur la vente de trois chemises par jour et où des gargotes croyaient pouvoir tenir en servant six dîners le soir ». Actuellement, selon le dernier rapport des Nations Unies, « l'encombrement du secteur de la distribution paraît plus grave au Royaume-Uni et en Belgique qu'en France »¹. Il vaut la peine de reproduire ici les chiffres sur lesquels les experts fondent leur appréciation :

POPULATION ACTIVE DANS LE SECTEUR TERTIAIRE²

Nombre pour 100 habitants âgés de 15 à 59 ans

Départements ou pays	Total tertiaire	Commerce	Hôtellerie cafés- restaurants	Administra- tions publiques
Seine et Seine-et-Oise (Paris)	43,2	9,5	2,8	4,4
Bouches-du-Rhône (Marseille)	36,5	7,7	2,2	3,3
Rhône (Lyon)	34,3	8,3	1,9	3,4
Corrèze (département pauvre)	19,4	4,7	1,5	3,7
Lozère (idem)	17,4	3,4	1,6	4,0
France	26,6	6,3	1,8	3,7
Grande-Bretagne	31,1	8,9	2,7	...
Allemagne occidentale	25,5	6,4	1,4	...
Pays-Bas	30,8	8,5	1,3	...
Suède	26,8	8,2	1,5	...
Suisse	27,1	7,2	3,1	...

En France, comme ailleurs, le « bureaucratisme », dont le sociologue Max Weber parlait déjà en 1904, s'est beaucoup développé. En 1946, on comptait 1,8 million d'agents des services publics sur 23 millions de travailleurs : notons cependant que les effectifs des employés de l'Etat ont diminué depuis

¹ *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1954*, Genève 1955, p. 209.

² Le secteur tertiaire comprend ici seulement le commerce, l'hôtellerie, les débits de boisson, les banques et les assurances, les transports, entrepôts et communications, et les services publics. (Les professions libérales sont donc exclues.) Les proportions sont calculées, non sur la population active totale, comme on le fait généralement, mais sur le nombre total d'habitants en âge de travailler. Les chiffres sont ceux de 1946 pour la France (de 1936 pour les administrations publiques) et de 1950 pour les autres pays (les données manquent pour les administrations).

lors de 200.000 unités. Même dans les entreprises industrielles dépendant de l'initiative privée, où l'on se plaint volontiers de la prolifération universelle des fonctionnaires, le nombre des employés de bureau s'est élevé de façon extraordinaire. En 1866, on en comptait un pour 24 ouvriers ; or la proportion a passé à un pour 14 en 1906, un pour 7 en 1931 et un pour 5 en 1948. Nous avons vu dans un précédent article que ce déplacement des activités est caractéristique de notre civilisation technicienne. Ce n'est pas seulement de l'agriculture, mais aussi de l'industrie que tous ces tertiaires sont venus, en France : de 1929 à 1938, on sait qu'un million d'ouvriers ont été chassés des usines et des ateliers par la crise industrielle. Or 200.000 seulement se sont annoncés comme chômeurs ; les 800.000 autres ont passé dans le tertiaire où ils se sont tirés d'affaire tant bien que mal. Ce sont eux qu'on retrouve dans les excédents dont nous avons parlé. Toutefois, il semble que le chômage « dissimulé » qu'ils représentaient se résorbe aujourd'hui en France comme en Grande-Bretagne : un certain nombre sont rentrés dans l'industrie et les autres finissent par être employés utilement dans le secteur où ils s'étaient réfugiés.

* * *

La question des excédents de travailleurs tertiaires nous amène à parler de l'ouvrage publié en 1953 par Jean Bénard, ancien membre du Conseil économique, actuellement chargé de cours à la Faculté de droit de Poitiers, sous le titre : *Vues sur l'économie et la population de la France jusqu'en 1970*¹. L'auteur y a condensé les résultats d'une vaste enquête entreprise en 1951/52 avec l'aide de nombreux spécialistes. Dans un avant-propos et une introduction, Jean Fourastié et Alfred Sauvy ont relevé l'intérêt exceptionnel de cet essai de prévision économique et sociale, nouveau en France, et dont nous voudrions posséder l'équivalent en Suisse.

Souvent, dans leur ouvrage, Jean Bénard et ses collaborateurs se réfèrent à l'enquête classique qu'avait conduite, six ans plus tôt, sur les « besoins et ressources de l'Amérique en 1950 et 1960 », J. F. Dewhurst, assisté de deux adjoints, vingt-quatre chercheurs et cent-dix experts². A vrai dire, l'enquête américaine portait moins sur les besoins des consommateurs, qui sont généralement couverts aux Etats-Unis par une forte production agricole et industrielle, que sur les débouchés présents et futurs. En Amérique, la question majeure est celle-ci : où et comment écouler ces objets que le progrès technique et que les capacités de production, déjà énormes, accumulent en quantités toujours croissantes ? Les surplus agricoles, rachetés par le gouvernement, s'amoncellent dans les granges et les silos, si bien que de 1951 à 1955, en dépit des interventions des présidents Truman et Eisenhower, les prix payés aux fermiers ont baissé de 22 %, sans que les consommateurs en aient profité³.

¹ Cahier 17 des *Travaux et Documents* de l'Institut national d'études démographiques. Un volume in-8° de 308 pages, Presses universitaires de France, Paris 1953. Voir en particulier les pages 166-186.

² *America's Needs and Resources*, a « XXth Century Fund » Survey which includes estimates for 1950 and 1960. Un volume in-8° de 812 pages, New York 1947.

³ *New York Times weekly Review*, 11 sept. 1955.

En France, la situation est différente. Comme le note A. Sauvy, dans sa préface, il n'y a saturation que pour le pain, le vin, les pommes de terre et quelques produits de moindre importance tels que le sel. La production n'est excédentaire que pour l'alcool. Sans doute, il faut toujours penser aux débouchés, mais ce sont les besoins qui dominent l'économie : logements, écoles, hôpitaux, équipement agricole et industriel, etc. C'est pourquoi Jean Bénard et ses collaborateurs ont commencé par évaluer les besoins actuels et futurs de la nation, sur le plan de la consommation privée et sur celui des exigences collectives (enseignement, santé publique, services administratifs, construction). Faisant ensuite l'inventaire des ressources du pays, tant humaines que matérielles, ils ont tenté d'indiquer quels moyens et conditions permettraient de répondre aux nécessités. En bref, nos auteurs estimaient que, pour atteindre ce but, la France devait accroître sa productivité de 2 % par an au moins, jusqu'en 1970 : le revenu national serait alors augmenté de 60 % par rapport à 1950.

Le chapitre qui nous intéresse le plus est celui qui est consacré aux « besoins et disponibilités de main-d'œuvre ». Les auteurs font d'abord une analyse minutieuse de la répartition actuelle des travailleurs en France. Ils estiment que les chiffres donnés généralement pour la population agricole sont exagérés : au recensement de 1946, beaucoup de personnes se seraient inscrites incorrectement dans la catégorie « cultivateurs » pour bénéficier de certains avantages économiques et sociaux. C'est pourquoi ils ramènent à 32 % la proportion des agriculteurs en 1950, alors que l'Institut national de statistique l'évalue à 34 %. Comme tout le monde s'accorde à dénombrer 32 % de tertiaires, ils doivent éléver à 36 % la proportion des travailleurs de l'industrie et du bâtiment.

Ensuite, les auteurs tentent de définir l'évolution probable de l'emploi dans chacun des trois secteurs. Pour cela, il fallait reprendre les statistiques des années écoulées et noter le rythme de croissance ou de décroissance des effectifs. Voici les taux annuels, de 1921 à 1950 : secteur primaire —0,7 %, secondaire +0,3 %, tertiaire +0,8 %. Si l'on tient compte de cette tendance, considérée comme durable, et de l'augmentation probable du chiffre de la population en âge de travailler, on peut prévoir que la répartition professionnelle se présentera naturellement de la manière suivante :

POURCENTAGE SUPPOSÉ DES EFFECTIFS PROFESSIONNELS EN FRANCE

	1950	1960	1965	1970
Primaire	32	29	27	26
Secondaire	36	37	38	38
Tertiaire	32	34	35	36

A partir de ces chiffres, il est facile de trouver le nombre réel de travailleurs qui seront disponibles dans chaque secteur, sous réserve d'imprévu, dans dix ou vingt ans. Notons que le même calcul avait été fait, en 1950, par la Commission économique pour l'Europe, des Nations Unies, dans son rapport sur l'année

précédente. Les taux moyens de développement des secteurs professionnels, en Europe occidentale (Allemagne non comptée), s'étaient révélés assez semblables à ceux que J. Bénard a trouvés en France : primaire — 0,3 %, secondaire + 0,5 %, tertiaire + 1 %. En revanche, la répartition de la population active se présenterait, en 1960, de façon un peu différente : primaire 18 %, secondaire 41 %, tertiaire 41 %. Il n'y a pas lieu de s'étonner de la divergence des résultats, car cette dernière estimation porte sur un ensemble de pays dont certains sont plus industrialisés que la France : Grande-Bretagne et Suisse, notamment.

Après avoir évalué les disponibilités de main-d'œuvre que l'on peut s'attendre à trouver en France dans quelques années, J. Bénard et ses collaborateurs ont procédé à une estimation plus difficile : celle des besoins en travailleurs qu'entraîneraient les augmentations jugées indispensables de la production et de la productivité. Le tableau suivant, que nous avons condensé d'après les données de l'ouvrage, montre dans quelles proportions les effectifs actuels de main-d'œuvre devraient être augmentés ou diminués pour répondre aux nécessités de l'avenir :

BESOINS FUTURS DE MAIN-D'ŒUVRE EN FRANCE

Secteurs professionnels	Population active (en millions) 1950	Hausse ou baisse nécessaire en % des effectifs de 1950		
		1960	1965	1970
I. Agriculture, pêche, forêts . . .	6,8	— 3	— 15	— 26
II. Energie, industries de transformation	7,7	— 2	— 1	— 3
Bâtiments, travaux publics	1,1	+ 49	+ 42	+ 26
III. Transports, commerce, banque	4,0	+ 8	+ 17	+ 23
Fonctionnaires	1,6	+ 7	+ 10	+ 44
Services privés	1,6	+ 17	+ 32	+ 45

L'examen de ce tableau suggère deux observations. D'une part, non seulement l'agriculture, mais encore l'industrie demanderont moins de main-d'œuvre à l'avenir : si le bâtiment, à cause de l'urgence de la reconstruction en France, ne compensait pas la légère baisse de l'industrie, le secteur secondaire tendrait à diminuer déjà maintenant. D'autre part, le secteur tertiaire, en dépit des effectifs jugés pléthoriques aujourd'hui, devrait, pour répondre aux besoins, se développer fortement dans ses trois domaines : commerce et transports, fonctionnaires et services privés. A ce sujet, Alfred Sauvy a fait quelques réserves sur les bases de calcul et les prévisions des auteurs ; il n'en a pas pour cela contesté la justesse de leurs vues.

Il fallait enfin comparer l'estimation des disponibilités spontanées en main-d'œuvre à cette évaluation des besoins, dans chaque secteur et pour chacune des trois dates-termes qui avaient été choisies. Disons seulement qu'à ce stade de leurs recherches, les auteurs en arrivent à craindre pour leur pays, dans les

années à venir, non pas un retour du chômage, mais au contraire un ralentissement du progrès économique, dû à une pénurie de travailleurs. Cette conclusion s'est trouvée confirmée, récemment, par les calculs des experts des Nations Unies, qui invitent la France à « faire appel chaque année à 100.000 ou 200.000 immigrants ». Le déficit, selon J. Bénard, s'élèverait à 3 millions de personnes actives en 1960 ; mais il s'abaisserait ensuite à 1,5 million en 1965 et moins d'un demi-million en 1970. Or, les auteurs doutent que la France veuille ou puisse combler à si brève échéance de tels déficits. Aussi se trouvent-ils forcés de prévoir, dans leurs conclusions, de grands sacrifices dans la couverture de ce qu'ils avaient considéré comme des besoins normaux du pays. Donnant la priorité à la reconstruction des logements et au rééquipement de l'industrie, ils proposent enfin que l'on freine pour le moment le passage des travailleurs dans le tertiaire et que l'on renforce, par tous les moyens possibles, les effectifs du secteur secondaire.

C'est dans les régions rurales que J. Bénard et ses collaborateurs croient pouvoir trouver la main-d'œuvre qui manque dans le bâtiment et l'industrie. Ils prévoient, en effet, la disparition d'un million d'exploitations agricoles trop petites ou non rentables (sur un total de 2.400.000), entraînant l'exode, non pas vers les villes actuelles, mais vers de nouveaux centres industriels, de 3 millions de personnes, dont 2 millions de travailleurs. Par le remembrement des parcelles, l'assainissement du sol, l'amélioration des voies d'accès et la modernisation des méthodes de culture, ils estiment que l'on pourrait maintenir la production actuelle de l'agriculture française en dépit du dépeuplement des campagnes qu'ils jugent nécessaire. Alors seulement, pensent nos auteurs, la France pourra entrer dans l'ère de la civilisation tertiaire que connaissent déjà la Grande-Bretagne et surtout les Etats-Unis. Elle pourra étendre la sphère d'influence de ses écoles, développer ses services hospitaliers et assurer à tous les siens le niveau de vie d'une nation moderne : alors la proportion des travailleurs tertiaires pourra s'élever, comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons, du tiers à la moitié au moins de la population active.

De leur côté, les experts des Nations Unies sont arrivés en 1953 à la même conclusion : « c'est en dehors de l'agriculture, c'est-à-dire dans le développement de l'industrie, qu'il faudra rechercher, à longue échéance, la solution des problèmes de l'agriculture européenne. Seul un transfert massif dans l'industrie, non seulement des salariés, mais aussi de millions de petits propriétaires, peut conduire à la transformation radicale et à la rationalisation de l'agriculture européenne, qui sont nécessaires si l'on veut réduire les prix de revient dans l'industrie et éléver les niveaux de vie de la population européenne. Une telle transformation est indispensable non seulement dans les pays de l'Europe méridionale, mais dans l'ensemble du continent européen » (page 212).

Cet accord d'équipes différentes de chercheurs permet de répondre affirmativement, mais non sans quelques réserves, aux questions que l'on peut poser sur la valeur des recherches prévisionnelles dans le domaine économique et social. Jean Bénard et ses associés sont les premiers à reconnaître le caractère imparfait de leur étude. En ce qui concerne l'évaluation des besoins, « il serait désirable, disent-ils, que les enquêtes de consommation soient généralisées et rendues plus homogènes en portant sur des catégories sociales plus étendues.

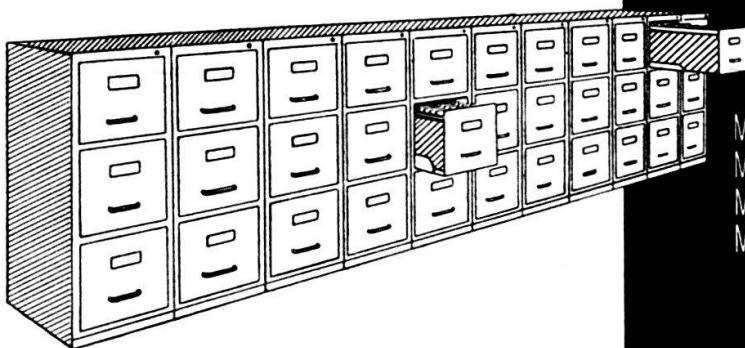
Cela permettrait de mieux connaître l'emploi d'éventuels accroissements de revenu. En attendant, une utilisation plus poussée des matériaux existants pourrait être entreprise... » D'autre part, ils rappellent qu'on devrait tenir compte des répercussions qu'entrainerait inévitablement toute expansion économique d'un pays sur ses échanges avec l'étranger, le niveau des prix, la répartition des revenus, etc. Il est vraisemblable que la structure politique, sociale et institutionnelle de la France évoluerait si l'économie devait connaître le développement que les auteurs jugent nécessaire et réalisable : or, « ces modifications de structure ne seraient pas sans influer sur le rythme de la croissance économique ». Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'approuver la conclusion de l'ouvrage : « Si fruste soit-elle dans son état actuel, la présente étude peut donc être utile aux responsables de la politique économique, puisqu'elle constitue pour eux une base d'appréciation à long terme des choix qui engagent l'avenir du pays et le bien-être de sa population. »

* * *

Au terme de cet exposé, il faut dire que le gouvernement français s'est peu soucié des avis des économistes de l'équipe Jean Bénard, pas plus que de ceux des experts des Nations Unies. Le Deuxième Plan de modernisation et d'équipement (pour la période 1953-1957), adopté après de nombreuses discussions en 1954, a orienté l'effort français vers l'exportation des denrées agricoles. C'est de cette source principalement que l'on attend l'amélioration de 17 % du niveau de vie, promise pour 1957. Aussi n'a-t-on guère prévu de changements dans la répartition actuelle de la population active. On s'efforce de retenir les cultivateurs à la terre, en les invitant seulement à augmenter leur production. En revanche, rien n'est fait pour développer l'emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire : on tend seulement à donner davantage de travailleurs au bâtiment, au prix de sacrifices dans les effectifs de la S. N. C. F. et de certaines industries. Cette politique a été vivement déplorée dans l'*Etude sur la situation économique de l'Europe en 1954*, publiée à Genève en avril 1955. Sans méconnaître la réalité des facteurs qui s'opposent, en France, à toute tentative d'expansion (faible mobilité de la main-d'œuvre, absence de logements, régime fiscal, risques d'inflation, etc.), les auteurs en arrivent à penser que ce qu'ils jugent une erreur d'orientation de ce pays provient surtout « d'une certaine attitude de malthusianisme économique et d'un certain manque de confiance, conséquences d'une longue période de stagnation de l'emploi dans l'industrie » (page 213).

Cette dernière observation nous ramène à notre point de départ. Il est certain que la crainte du chômage industriel reste vivace aussi bien chez les dirigeants de la politique et de l'économie que dans le monde ouvrier. Cette inquiétude est salutaire dans la mesure où elle invite à la prudence ; mais elle peut se révéler funeste si elle fait obstacle à la migration nécessaire de la main-d'œuvre du secteur primaire aux secteurs secondaire et tertiaire. Si l'avenir de l'emploi dans l'industrie peut susciter quelque appréhension, il ne faut pas oublier que le plus grave problème économique et social de notre temps est la baisse du revenu et le sous-emploi dans l'agriculture.

P.-S. Cet article était composé lorsque nous avons reçu l'intéressant rapport que M. Charles Gillieron, secrétaire de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, a publié sous le titre : *Notre économie nationale et l'augmentation du nombre des jeunes gens et jeunes filles terminant leur scolarité* (31 pages miméographiées, Lausanne 1955). Les pronostics de l'auteur concordent parfaitement avec ceux que nous avons formulés ci-dessus. Nous ajouterons qu'en Suisse seul nous paraît alarmant le sort des petits paysans de la montagne et de la plaine, dont les exploitations ne sont plus rentables. Trois solutions s'offrent à eux : 1. vendre leur terrain à un voisin plus aisé et chercher emploi en ville ; 2. vendre de même et s'engager comme domestique de campagne chez un gros exploitant qui manque de main-d'œuvre auxiliaire ; 3. s'associer à d'autres petits paysans du même lieu pour exploiter plus rationnellement leurs bouts de terre (échanges de parcelles, achats en commun, etc.). La dernière solution serait évidemment la moins mauvaise.



Meubles de bureau en acier
Meubles de bureau en acier-bois
Meubles en tubes d'acier
Meubles d'ateliers

Bigla

Ne faites aucune acquisition quelconque avant d'avoir visité ma très importante exposition permanente d'installation et d'organisation de bureau au 2^{ème} étage du nouvel immeuble de la « Feuille d'Avis de Lausanne »

Représentation générale pour
Vaud, Valais et Bulle-Romont

GEORGES KRIEG • ORGANISATION DE BUREAU

Place Pépinet 4 Lausanne

Tél. 23 08 71